



**COMMUNE DE TRÉGUEUX**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 JUIN 2019**

Envoyé en préfecture le 28/06/2019

Reçu en préfecture le 28/06/2019

Affiché le - **2 JUIL. 2019**

ID : 022-212203608-20190626-DB\_2019\_062-DE

L'an deux mille dix-neuf, le **vingt-six juin** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS, Maire.

Membres Présents :

Mme METOIS Christine, M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. MAHÉ Joël, M. RAOULT Roland, M. PEDRONO Pascal, M. SIMON Philippe, Mme LE MEUR Sandra, M. NAVINER André, M. LE MAREC Gilles, M. SIMON Yannick, M. HERVÉ Pascal, Mme ALLENIC Rachel, Mme FEUNTEUN Cristina, Mme INIZAN Solenn, M. BERNA Olivier, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. MICHEL Alain, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, M. MAHÉ Michel, Mme JEGOU Danielle, Mme MARC Claudine, M. LE HENAFF Jean.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

Mme BACCELLI Michèle	a donné procuration à	Mme LE GALL Isabelle
M. QUINTIN Philippe	a donné procuration à	Mme LE MEUR Sandra
M. THOMAS Jean-Yves	a donné procuration à	Mme JEGOU Danielle
Mme JAFFRELOT Marie-Annick	a donné procuration à	M. LE HENAFF Jean

Secrétaire de séance : Mme ALLENIC Rachel

Assistaient également : Mme PELLETIER (DGS).

**DÉLIBÉRATION N° 2019-062**

**Rapporteur : Pascal PEDRONO, Maire-adjoint**

**OBJET : URBANISME – AVIS SUR LE PROJET ARRÊTÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'YFFINIAC.**

La Commune d'Yffiniac a engagé une procédure de révision générale de son plan local d'urbanisme (PLU) par décision du conseil municipal du 6 février 2015. Celui-ci a également débattu le 21 mars 2017 sur le projet d'aménagement et de développement durable.

Suite au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » à Saint-Brieuc Armor Agglomération le 27 mars 2017, la procédure a été poursuivie par l'agglomération et a abouti à un projet arrêté par le conseil d'agglomération le 21 mars 2019.

La Commune de Trégueux, en tant que commune limitrophe d'Yffiniac, est consultée sur le projet comme personne publique associée.

Une synthèse du PLU arrêté a été exposée en commission urbanisme le 19 juin 2019.

Le projet n'appelle pas de remarque particulière en ce qu'il prévoit un zonage et un règlement qui est cohérent avec ceux du PLU de Trégueux pour les espaces limitrophes (carrière, ancienne carrière, espace naturel de la vallée de l'Urne).

Envoyé en préfecture le 28/06/2019  
Reçu en préfecture le 28/06/2019  
Affiché le - 2 JUIL. 2019  
ID : 022-212203609-20190628-DB\_2019\_062-DE

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme réunie le 19 juin 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DONNE un avis FAVORABLE** au projet de plan local d'urbanisme arrêté le 21 mars 2019 pour la Commune d'Yffiniac.

A Trégueux, le 28 juin 2019

Le Maire,



Christine MÉTOIS.